

Cérémonie marquant la 100^{ème} séance plénière de l'AIJ – remise du Prix de l'AIJ 2011 au Dictionnaire du Jura » 8 mars 2012 à St-Imier

Allocution de Monsieur Bernhard Pulver, Président du Conseil-exécutif et directeur de l'instruction publique du canton de Berne.

Monsieur le Président de l'AIJ,
Monsieur le Ministre et cher collègue,
Mesdames et Messieurs les membres de l'AIJ,
Mesdames et Messieurs,

« Les discours doivent correspondre aux saisons ».

C'est ce qu'avait dit l'ancien premier ministre français **Pierre Mauroy** en avril 1982.

A la lumière de cette citation, je ne peux m'empêcher de mettre en parallèle cette période de transition entre un **hiver** qui n'a sans doute pas encore dit son dernier mot et un **printemps** qui pointe le bout de son nez avec la transition que nous sommes en train de vivre à propos de l'avenir institutionnel du Jura et du Jura bernois.

Sachez tout d'abord que c'est **avec plaisir et émotion** que je m'adresse à vous aujourd'hui à l'occasion de la 100^{ème} séance plénière de **l'Assemblée interjurassienne**.

Il me plaît de vous apporter le cordial salut du gouvernement bernois.

L'Assemblée interjurassienne, en huit ans de travaux, **n'a pas toujours fait l'unanimité** et je pense qu'il ne faut pas s'en étonner,

tant sa tâche de pacification des consciences et de recherche de scénarios permettant de renouer le débat et le dialogue était délicate et compliquée.

Ceci dit, **l'unanimité existe** sur le fait que l'AIJ a permis aux Jurassiens et aux Jurassiens bernois de se réunir autour d'une même table et de construire notamment un monde culturel et éducatif à dimension interjurassienne.

Il n'y a pas beaucoup de cantons, et qui plus est portant un passé commun douloureux et récent, qui collaborent autant que les cantons du Jura et de Berne,

et ce constat-là est à mettre

- à l'actif de l'Assemblée interjurassienne, certes,
- mais aussi à celui des deux cantons,
- à celui du Jura bernois, qui ont su faire preuve d'ouverture et d'intelligence dans leurs relations et leurs collaborations.

Un modèle du genre, comme se plaît à le soulever l'actuel président de l'Assemblée interjurassienne, Monsieur Dick Marty.

La signature d'une **Déclaration d'intention portant sur l'organisation de votations populaires dans la République et canton du Jura et le Jura bernois concernant l'avenir institutionnel de la région** en date du 20 février 2012 s'inscrit dans la continuité des travaux de l'Assemblée interjurassienne et de la qualité des relations établies entre le canton du Jura et le canton de Berne.

Je dois vous dire que **je me réjouis** de cet événement

- parce **qu'il permettra de débattre**, je l'espère et j'en suis convaincu à la fois, dans le **respect mutuel** des uns et des autres, de deux projets pour la région,
- parce qu'il ouvre un avenir motivant aux uns et aux autres et débouchera sur un acte éminemment démocratique, donc légitime : celui d'un vote !

En tant que Président du gouvernement bernois, en tant que Directeur de l'instruction publique, en tant que citoyen, **mon cœur penche évidemment pour le maintien du Jura bernois dans le canton de Berne.**

- Pas parce qu'il en a toujours été ainsi,
- pas parce que je suis un conservateur assoiffé de stabilité,
- pas parce que je suis un Suisse allemand carré (au fond les Suisses allemands carrés existent-ils plus que les Suisses romands carrés ?).

Mon cœur penche pour le maintien du Jura bernois dans le canton de Berne

- parce que j'apprécie **la présence de francophones** dans mon canton,
- parce qu'ils **enrichissent l'horizon** culturel, scolaire, politique et économique de mon canton,
- parce qu'ils font de mon canton une **entité bilingue précieuse** et exemplaire pour l'ensemble de notre pays,

- parce qu'ils **facilitent les dynamiques de la multiculturalité**, de la rencontre avec l'autre d'où qu'il vienne,
- parce que j'aime être dans le Jura bernois pour travailler, débattre, rire et pleurer,
- parce que j'ai vécu le **Statut particulier** depuis son entrée en vigueur, qu'il m'a convaincu de sa pertinence et qu'il m'a permis de mieux comprendre et de mieux défendre une minorité linguistique qui ne manque pas de rappeler à juste titre sa présence, sa spécificité et son originalité, ses revendications aussi,
- parce que je ne peux que **me réjouir à l'idée** de définir avec les partenaires du Jura bernois **les grandes lignes d'un Statu quo + !**

Si le Jura bernois devait quitter le canton de Berne, **je serais triste**, certainement, triste d'un départ – si l'on peut dire ainsi – de tant de francophones de mon canton, mais je saurais aussi accepter leur départ si tel est leur vœu et tout mettre en œuvre pour le rendre possible.

Nous avons la chance de pouvoir vivre ce **moment de l'histoire** et mon seul vœu c'est que nous puissions **bien le vivre !**

Avant de conclure, j'aimerais exprimer ma **sincère reconnaissance** à toutes les personnes qui, au fil du temps et dans les divers organes de l'institution,

à l'avant-scène et dans les coulisses,

se sont engagées, année après année et qui ont fait leur possible pour rapprocher les deux parties.

Un grand merci aux présidents successifs de l'AIJ

- René Felber,
- Jean-François Leuba,
- Serge Sierro et
- Dick Marty

pour avoir recherché et trouvé les plus petits dénominateurs communs qui ont permis de développer des idées et faire avancer les choses.

Ma reconnaissance va aussi aux nombreux **membres de l'assemblée** qui se sont dévoués, en leur qualité de délégués des cantons de Berne et du Jura, de 1994 à nos jours.

Je tiens aussi à remercier très sincèrement les **secrétaires généraux** successifs

- Jean-Jacques Schumacher,
- Michel de Perrot et
- Emanuel Gogniat

ainsi que leurs collègues de l'administration pour l'immense travail de soutien logistique apporté à l'institution.

Merci enfin de m'avoir invité à partager avec vous ces moments d'émotion et de solennité.

Je vous souhaite à toutes et à tous une **agréable soirée** et vous remercie de votre attention.